



DÉNEIGEMENT



La communauté de communes « Canigou Val Cady » est responsable du déclenchement des opérations de déneigement et de l'organisation des interventions, en collaboration avec les agents des services techniques communaux.

Déroulement des interventions

- 1) Dégagement des accès à la caserne des pompiers, à la gendarmerie et aux ateliers municipaux des trois communes et des installations eau et assainissement.
- 2) Dégagement des axes routiers prioritaires (routes départementales) et voies principales d'accès aux axes prioritaires (traversées des villages, boulevards...)
- 3) Poursuite de la « vie économique » : dégagement des voies, places, trottoirs et parkings publics, pour faciliter notamment l'accès aux cabinets médicaux et commerces.
- 4) Dégagement des voies secondaires (rues et chemins)
- 5) Dégagement des trottoirs au niveau des accès aux habitations, aux garages et aux sites de containers d'ordures ménagères, après passage du chasse-neige
- 6) Dégagement de chemins et parkings privés avec engin (payant et sur demande)

Pour toute intervention ou renseignement, un seul numéro de téléphone

04 68 05 7747

Accueil du secrétariat (*pendant les opérations de déneigement*)

du lundi au samedi : de 8h à 18h

dimanche et jours fériés : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Pour les urgences, permanence téléphonique de 18h à minuit et de 6h à 8h

Dans la mesure du possible, dès la première chute de neige, vous êtes priés de stationner votre véhicule de façon à ne pas gêner le passage des engins. Dans tous les cas, le déneigement autour des véhicules ne sera pas assuré par la collectivité.

Pour une prestation sur aire privée (avec engin), en contrepartie du règlement d'un forfait de 50 € l'heure entamée encaissable dès l'intervention, s'adresser au secrétariat de la communauté de communes. Toute demande directe à un agent communal ou intercommunal ne pourra être prise en compte.

Lorsque l'intervention d'engin à l'intérieur des propriétés est impossible, s'adresser à un professionnel pour un déneigement à la pelle.

Vente de sel le sac de 25kg 5€ (encaissement à la livraison)



CASSOLY	04 68 05 62 28
	06 12 73 35 77
FERRANDI	04 68 96 13 14
MATTEI	04 68 05 34 22